



Jugement par recommandé réceptionné par un tiers

Par **milco**, le **15/04/2015** à **13:20**

Bonjour,

Voilà, mon neveu a eu un jugement au tribunal de grande instance auquel il n'était pas présent, il avait appelé pour dire qu'il ne pouvait s'y rendre et envoyé un certificat médical. Il n'était pas représenté par un avocat.

Ensuite, il vient d'apprendre que son jugement a été envoyé par lettre recommandée au domicile de ses parents mais il n'y vit plus car son père l'a mis dehors, je précise qu'il est majeur. Il n'a pas de nouvelle adresse puisqu'il vit dehors; C'est sa mère qui l'a réceptionné et a signé le recommandé. Il n'en a rien su avant car coupé un peu les ponts. Problème, le délai d'appel est dépassé. Quel recours a-t-il ? Peut-il contester ce jugement ? Merci pour votre aide

Par **milco**, le **17/04/2015** à **07:45**

Ne plus tenir compte de ma question, j'ai trouvé ma réponse sur un autre site. Merci